

Rétroactions salariales

Wage retroaction

28 Juin 2022
June 28th, 2022



Association pour une Solidarité Syndicale
de l'École Polytechnique

Les trois unités de l'ASSEP | ASSEP's three units

Chargés de cours

Auxiliaires d'enseignement

Post-doctorants

Lecturers

Teaching Assistants

Post-Doctoral Fellows

Union website: <https://syndicat-assep.org/>



Chargés de cours

Lecturers

- 1er avril 2020: +2% avec rétro ⇒ 8885,68\$
- 1er avril 2021: +2% avec rétro ⇒ 9063,39\$
- 1er mai 2022: +2 % plus un redressement salarial de 5 % ⇒ 9706,89\$

Montant forfaitaire de 500 \$, si vous avez travaillé entre le 1er janvier 2020 et le 7 avril 2022, à venir sur la paie du jeudi 30 juin.

Calcul rétro:



Chargés de cours

Lecturers

Calculs de rétro					
Session de la charge de cours	Nombre d'heures au contrat				
	15	30	45	60	75
Hiver 2020	14,52 \$	29,04 \$	43,56 \$	58,08 \$	72,60 \$
Hiver 2020, plus 3% RÉER	14,95 \$	29,91 \$	44,86 \$	59,82 \$	74,77 \$
Été et Automne 2020	58,08 \$	116,15 \$	174,23 \$	232,31 \$	290,38 \$
Été et Automne 2020, plus RÉER	59,82 \$	119,64 \$	179,46 \$	239,28 \$	299,09 \$
Hiver 2021	102,50 \$	205,01 \$	307,51 \$	410,02 \$	512,52 \$
Hiver 2021, plus 3% RÉER	105,58 \$	211,16 \$	316,74 \$	422,32 \$	527,90 \$
Été et Automne 2021	117,31 \$	234,63 \$	351,94 \$	469,25 \$	586,57 \$
Hiver 2022	120,83 \$	241,67 \$	362,50 \$	483,33 \$	604,16 \$
Été et Automne 2021, plus RÉER					
Hiver 2022, plus RÉER					

Ajustements pour l'été 2022	Ajustement Par heure de cours
Sans RÉER	22,12 \$
Avec RÉER	31,41 \$



- 1er juin 2020 : +2% avec rétro
- 1er juin 2021 : +2% avec rétro
- 1er juin 2022 : +2%

Grille salariale au 1er juin 2022 (Annexe A de la nouvelle convention):



Auxiliaires d'enseignement

Teaching Assistants

STRUCTURE SALARIALE : 1 ^{ER} JUIN 2022 AU 31 MAI 2023 AUXILIAIRES À L'ENSEIGNEMENT ET CHARGÉS DE TRAVAUX PRATIQUES					
FONCTION	TAUX DE BASE	INDEMNITÉS			TAUX GLOBAL
		Vacances (8 %)	Congés (3,75 %)	Jours fériés (3,6 %)	
Surveillant, surveillante	14,42 \$	1,15 \$	0,54 \$	0,52 \$	16,63 \$
Chef surveillant, cheffe surveillante	15,00 \$	1,20 \$	0,56 \$	0,54 \$	17,30 \$
Correcteur, correctrice - Étudiant, étudiante au 1 ^e cycle	15,80 \$	1,26 \$	0,59 \$	0,57 \$	18,22 \$
Correcteur, correctrice - Étudiant, étudiante au 2 ^e cycle	18,66 \$	1,49 \$	0,70 \$	0,67 \$	21,52 \$
Correcteur, correctrice - Étudiant, étudiante au 3 ^e cycle	20,73 \$	1,66 \$	0,78 \$	0,75 \$	23,92 \$
Répétiteur, répétitrice - Étudiant, étudiante au 1 ^e cycle	17,37 \$	1,39 \$	0,65 \$	0,63 \$	20,04 \$
Répétiteur, répétitrice - Étudiant, étudiante au 2 ^e cycle	21,57 \$	1,73 \$	0,81 \$	0,78 \$	24,89 \$
Répétiteur, répétitrice - Étudiant, étudiante au 3 ^e cycle	23,40 \$	1,87 \$	0,88 \$	0,84 \$	26,99 \$
Chargé, chargée de travaux pratiques	73,67 \$	5,89 \$	2,76 \$	2,65 \$	84,97 \$
Indemnités incluant les vacances (8 %), les congés (3,75 %) et les congés fériés (3,6 %). Le calcul de l'indemnité se fait toujours sur le taux de base					



Auxiliaires d'enseignement

Teaching Assistants

Calculs rétro du 1er juin 2020 au 31 mai 2021

FONCTION	Montants par heure au contrat	
	TAUX DE BASE	TAUX GLOBAL
Surveillant	0,27 \$	0,31 \$
Chef surveillant	0,28 \$	0,33 \$
Correcteur – Étudiant 1er cycle	0,30 \$	0,35 \$
Correcteur – Étudiant 2e cycle	0,35 \$	0,40 \$
Correcteur – Étudiant 3e cycle	0,39 \$	0,45 \$
Répétiteur – Étudiant 1er cycle	0,33 \$	0,37 \$
Répétiteur – Étudiant 2e cycle	0,41 \$	0,47 \$
Répétiteur – Étudiant 3e cycle	0,44 \$	0,50 \$
Chargé de travaux pratiques	1,39 \$	1,60 \$

Calculs rétro du 1er juin 2021 au 31 mai 2022

FONCTION	Montants par heure au contrat	
	TAUX DE BASE	TAUX GLOBAL
Surveillant	0,55 \$	0,62 \$
Chef surveillant	0,57 \$	0,66 \$
Correcteur – Étudiant 1er cycle	0,60 \$	0,69 \$
Correcteur – Étudiant 2e cycle	0,71 \$	0,81 \$
Correcteur – Étudiant 3e cycle	0,79 \$	0,91 \$
Répétiteur – Étudiant 1er cycle	0,66 \$	0,75 \$
Répétiteur – Étudiant 2e cycle	0,82 \$	0,94 \$
Répétiteur – Étudiant 3e cycle	0,89 \$	1,01 \$
Chargé de travaux pratiques	2,80 \$	3,22 \$

Ajustements à partir du 1er juin 2022

FONCTION	Montants par heure au contrat	
	TAUX DE BASE	TAUX GLOBAL
Surveillant	0,83 \$	1,05 \$
Chef surveillant	0,86 \$	1,10 \$
Correcteur – Étudiant 1er cycle	0,91 \$	1,16 \$
Correcteur – Étudiant 2e cycle	1,08 \$	1,37 \$
Correcteur – Étudiant 3e cycle	1,20 \$	1,54 \$
Répétiteur – Étudiant 1er cycle	1,00 \$	1,27 \$
Répétiteur – Étudiant 2e cycle	1,24 \$	1,59 \$
Répétiteur – Étudiant 3e cycle	1,35 \$	1,72 \$
Chargé de travaux pratiques	4,24 \$	5,41 \$



Post-doctorants

Pour tous les salaires administrés par Polytechnique :

- 1er septembre 2021 : +2 % (rétro)
- 1er septembre 2022 : +2 %
- 1er septembre 2023 : +2 %
- 1er septembre 2024 : +2,25 %

Salaire plancher :

- 2 septembre 2020 : 36 414 \$
- 2 septembre 2021 : 36 414 \$
- 2 septembre 2022 : 38 600 \$
- 2 septembre 2023 : 39 400 \$
- 2 septembre 2024 : 40 300 \$

Post-Doctoral Fellows

For all wages managed by Polytechnique :

- 1 Septembre 2021 : +2 % (retro)
- 1 Septembre 2022 : +2 %
- 1 Septembre 2023 : +2 %
- 1 Septembre 2024 : +2,25 %

Floor wage :

- 2 Septembre 2020 : 36 414 \$
- 2 Septembre 2021 : 36 414 \$
- 2 Septembre 2022 : 38 600 \$
- 2 Septembre 2023 : 39 400 \$
- 2 Septembre 2024 : 40 300 \$



Post-doctorants

Post-Doctoral Fellows

Calcul rétro et augmentation	
Nb mois travaillés entre le 1er septembre 2021 et le 20 juin 2022	8,67
Salaire annuel actuel	36 414,00 \$
Rétro au 20 Juin 2021	525,98 \$
Salaire annuel au 20 juin 2022	37 142,28 \$
Salaire annuel au 1 septembre 2022	37 885,13 \$
Salaire annuel au 2 septembre 2022	38 600,00 \$
Salaire annuel au 1 septembre 2023	39 372,00 \$
Salaire annuel au 2 septembre 2023	39 400,00 \$
Salaire annuel au 1 septembre 2024	40 286,50 \$
Salaire annuel au 2 septembre 2024	40 300,00 \$



Séance de questions



Association pour une Solidarité Syndicale
de l'École Polytechnique

Q&A

Membres élus présents: **Sébastien Paquette** coordinateur, **Jeanne Joachim** responsable des relations de travail pour l'unité des postdoc, **Mohamed Amine Merzouk** délégué

Present elected members: **Sébastien Paquette** coordinator, **Jeanne Joachim** work relationships representative for the postdoc unit, **Mohamed Amine Merzouk** delegate